

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg

Gracewell Investment No 4 S.à r.l. 109893



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2290 27 août 2014

SOMMAIRE

Aljo Property S.A	Hotchkis and Wiley (Luxembourg) S. A.
Alpina Real Estate Fund SCA SICAV-FIS	10987 4
	Kettaneh Group S.A109874
ATR S.A109877	Kinstellar Business Services S.à r.l 109905
Bagatelle Invest S.A	Kir S.A
Blanc S.A109881	Komondor S.à r.l109874
Brasserie A l'Abri, s.à.r.l109881	KUHN Soparfi S.à r.l
Champrosay Holding S.A 109882	Letterone Treasury Services S.A 109875
Chilton Ucits109876	Mersin S.A109880
Chilton Ucits109885	MV German Hospitality Fund SICAV-FIS
Cocokamel S.A	109875
Contessa Real Estate and Trading Compa-	Oystercatcher Luxco 1 S.à r.l109879
ny S.A109877	Palm S.A
Convento II S.à r.l109877	Palm S.A
CORAVIT AG und Co. KG	P.H.D. SA109879
ERLP Brockworth S.à r.l109874	Repco 11 S.A109920
Eterlux S.A	Repco 15 S.A
Eternit Services S.A109875	RFR Upper West Beteiligung 5. S.à r.l 109886
Euro Co AG109882	Risanamento Europe S.à r.l109879
Euro Dynamics S.à r.l109876	Serenity Investments SPF SA109914
Evalueserve S.àr.l	Special Solutions S.A
Ferris Accounting & Management Consul-	Squarepoint Fund S.C.A. SICAV-SIF 109878
tancy S.à r.l	Starman (Germany Group) S.à r.l 109880
Ficova S.A	Tomkins Overseas Holdings S.à r.l 109883
First Commodity and Metal Trading Europe S.à r.l. et Cie S.e.c.s	Woodimmo S.A109878



CORAVIT AG und Co. KG, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 28.718.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014085305/10.

(140101099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

ERLP Brockworth S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 180.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014085369/10.

(140100862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Komondor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 157.730.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Komondor S.à r.l Un Mandataire

Référence de publication: 2014085522/11.

(140100813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Hotchkis and Wiley (Luxembourg) S. A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 163.207.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2014.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2014085452/11.

(140101024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Kettaneh Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 158.122.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 12 juin 2014

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020 et approuvant les comptes au 31.12.2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2014.

Référence de publication: 2014085524/12.

(140100986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.



Eterlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 29.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marie-Jeanne KIEFFER.

Référence de publication: 2014085371/10.

(140100836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Eternit Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 57.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marie-Jeanne KIEFFER.

Référence de publication: 2014085372/10.

(140100932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Letterone Treasury Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 173.236.

Les comptes annuels pour la période du 15 novembre 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2014.

Référence de publication: 2014085543/11.

(140100771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

MV German Hospitality Fund SICAV-FIS, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 178.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014085609/11.

(140101108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

KUHN Soparfi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 148, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 98.278.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/06/2014.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2014085530/12.

(140101356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.



First Commodity and Metal Trading Europe S.à r.l. et Cie S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-8017 Strassen, 18, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 143.222.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014085385/9.

(140101245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Ferris Accounting & Management Consultancy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 148.685.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014085394/9.

(140101243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Euro Dynamics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5551 Remich, 13, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 74.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014085375/10.

(140101251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Chilton Ucits, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 163.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le compte de CHILTON UCITS

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Référence de publication: 2014086807/11.

(140102705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Alpina Real Estate Fund SCA SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 132.034.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société prises en date du 28 mai 2014 que les actionnaires ont décidé:

- de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises agrée de la Société Deloitte Audit S.à r.l., RCS B 67895, dont le siège social est établi à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, pour une période se terminant à la date de la tenue de l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2014.

Référence de publication: 2014086712/15.

(140102918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



Contessa Real Estate and Trading Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 37, rue des Etats-Unis.

R.C.S. Luxembourg B 35.744.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014086811/9.

(140103356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Bagatelle Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 118.917.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014086741/9.

(140103353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Cocokamel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4972 Dippach, 52, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 60.191.

Le bilan du 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg. Signature.

Référence de publication: 2014086810/10.

(140102650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Convento II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 142.759.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CONVENTO II S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014086814/11.

(140103333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

ATR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.027.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 14 mai 2014:

«L'assemblée prend acte de la démission de M. Giovanni VITTORE des fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur.

L'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration, M. Jeannot DIDERRICH, expert-comptable, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATR S.A.

Référence de publication: 2014086730/15.

(140103152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



Evalueserve S.àr.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 103.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 juin 2014.

Référence de publication: 2014085377/10.

(140100869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Ficova S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 56, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 165.910.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Mandataire

Référence de publication: 2014085396/10.

(140100824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Woodimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis. R.C.S. Luxembourg B 94.198.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 juin 2014

De nommer Madame Johanna FISCHMANN (née le 7 novembre 1953 à Paris France, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 7a rue des Glacis), en remplacement de Madame Anne-Françoise FOUSS démissionnaire, administrateur pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, à savoir l'assemblée générale annuelle de 2018.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014087407/14.

(140102653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Squarepoint Fund S.C.A. SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 167.030.

Extrait des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 Juin 2014

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenu en date du 11 Juin 2014, que PricewaterhouseCoopers S.à r.l. a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 JUIN 2014.

Pour Squarepoint Fund SCA SICAV SIF

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

2-4 rue Eugène Ruppert / Vertigo Building - Polaris

L-2453 Luxembourg

Andrea Schiess / Murielle Antoine

- / Managing Director

Référence de publication: 2014087444/20.

(140103035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



P.H.D. SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 24, Bohey. R.C.S. Luxembourg B 149.662.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue au siège social le 12 juin 2014

Il résulte de cette assemblée générale de:

Transférer le siège social actuel de P.H.D. S.A. à partir du 18 juin 2014 au 24, Bohey L-9647 Doncols

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014086397/11.

(140102436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Palm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6955 Rodenbourg, 2, rue d'Eschweiler.

R.C.S. Luxembourg B 110.705.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de Palm S.A. Stéphanie DOSCH

Référence de publication: 2014086398/11.

(140101932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Risanamento Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire. R.C.S. Luxembourg B 117.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RISANAMENTO EUROPE S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Citco C&T (Luxembourg) S.A.

Signature

Agent administratif

Référence de publication: 2014086445/14.

(140101825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Oystercatcher Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue John F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 130.818.

L'adresse de 3i Infrastructure plc., seul actionnaire de la Société est désormais au 12 Castle Street, St Helier, JE2 3RT Jersey, Channel Islands.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 12 juin 2014:

L'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- Démission de M. Philippe Palmans en qualité de gérant avec effet au 28 avril 2014.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme il suit:

- M. Simon Barnes, gérant
- M. Antoine Clauzel, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2014086390/18.

(140102222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.



Mersin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 53.959.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MERSIN S.A.

Référence de publication: 2014086354/11.

(140102547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Palm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6955 Rodenbourg, 2, rue d'Eschweiler.

R.C.S. Luxembourg B 110.705.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de Palm S.A. Stéphanie DOSCH

Référence de publication: 2014086399/11.

(140102255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Special Solutions S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 152.107.

Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration en date du 17 juin 2014

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, enregistré sous le numéro B65477 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que Réviseur Externe de la Société pour l'audit des comptes se clôturant le 31 décembre 2014.

A Luxembourg, le 18 Juin 2014.

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2014086482/14.

(140101737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Starman (Germany Group) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.099.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 19 juin 2014 que Starman Hotel Holdings LLC, une société à responsabilité limitée régie par les lois de l'État de Delaware, États-Unis d'Amérique ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, États-Unis d'Amérique, immatriculée au Delaware sous le numéro 4001936 a transféré l'ensemble des 12.500 parts sociales de la Société qu'elle détenait à Maquay Investments Ltd, une société constituée selon la loi anglaise ayant son siège social au 71-75 Shelton Street, Covent Garden, Londres WC2H 9JQ, Royaume-Uni immatriculée sous le numéro 9028624.

De sorte que Maquay Investments Ltd est désormais l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2014.

Un mandataire

Référence de publication: 2014086487/18.

(140102582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.



Brasserie A l'Abri, s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 46, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 78.039.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2014086768/10.

(140103021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Blanc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 76.364.

En date du 31 mai 2013 j'ai démissionné de ma fonction d'administrateur de catégorie B de la société BLANC SA, ayant son siège social au 26-28 Rives de Clausen à L-2165 Luxembourg, RCSL B 76364.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Monsieur CRISTIAN CORDELLA

Référence de publication: 2014086762/12.

(140103071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Repco 15 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 762.740,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 112.944.

Extrait des résolutions prises a l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 30 Apr 2014

- 1. L'associe unique a pris acte de la démission de Monsieur Michael Chidiac, né le 29 juin 1966 à Beirut (Liban), demeurant professionnellement à 22, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 30 Apr 2014.
- 2. L'associe unique nomme Monsieur David Bannerman, né le 2 février 1962 à Edinburgh, Royaume-Uni, résidant professionnellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg en qualité gérant de la Société avec effet au 30 Apr 2014. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société approuvant les comptes clos au 31 décembre 2014

Le conseil d'administration de la de Société se compose désormais comme suit:

- 1. Monsieur Pii KETVEL (administrateur),
- 2. Monsieur Bernd JANIETZ (administrateur),
- 3. Monsieur David BANNERMAN (administrateur)

Le mandat des administrateurs:

- 1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
- 2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant professionnellement à 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur:

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sue les comptes clos en décembre 2014.

Le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sue les comptes clos en décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014089557/32.

(140105967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2014.



Champrosay Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains. R.C.S. Luxembourg B 112.808.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Référence de publication: 2014089082/9.

(140105736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2014.

Euro Co AG, Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle. R.C.S. Luxembourg B 94.011.

Auszug aus der Entscheidung des Aufsichtsrates vom 06 Juni 2014

Ernennung in den Aufsichtsrat folgender Dame und Herren bis zur Generalversammlung 2020

- Pit RECKINGER, Geboren am 11.09.1965 in Luxembourg wohnhaft in L-1340 Luxembourg, 2 place Winston Churchill als Aufsichtsratsmitglied

- Leonardo MENEI, Geboren am 13.11.1964 in Luxembourg wohnhaft in L-6660 Born, Sauergaass 1

als Aufsichtsratsmitglied

- Mary-Ann ALTER, Geboren am 25.10.1978 in Koblenz wohnhaft in L-6419 Echternach, 36 rue de la Chapelle als Aufsichtsratsmitglied

Verlängerung folgender Mandate im Aufsichtsrat bis zur Generalversammlung 2020

- LAPLUME Paul, Geboren am 22.03.1958 in Dudelange

wohhaft in L-6113 Junglinster, 44 rue des Cerises

- Wolf-Dieter CREUTZFELDT, Geboren am 04 Mai 1962 in Köln

wohnhaft in D-56076 Koblenz Gustav-Nachtigal-Strasse 3

- ALTER Ortwin, Geboren am 13.05.1980 in Koblenz

wohnhaft in L-6419 Echternach, 36 rue de la Chapelle

Ernennung in den Vorstand von folgendem Herren bis zur Generalversammlung 2020

- SPEICHER Guy, Geboren am 06.01.1961 in Echternach

wohnhaft in L-6212 Consdorf, 22 rue Hiehl

als Vorstandsmitglied

Verlängerung folgender Mandate im Vorstand bis zur Generalversammlung 2020

- LOHR Falko, Geboren am 10.10.1970 in Celle

wohnhaft in D-54296 Trier, 40 Ahornweg

- WILLKOMM Horst, Geboren am 27.07.1964 in Saarburg

wohnhaft in D-54666 Irrel, 3 Vor Theres

- ALTER Rolf-Mathias, Geboren am 14.02.1934 in Koblenz

wohnhaft in L-6419 Echternach, 36 rue de la Chapelle

- HUWER Werner, Geboren am 18.04.1960 in Trier

wohnhaft in D-54294 Trier, 7 In der Schard

Rücktritt aus dem Aufsichtsrat

- REINERT Daniel, Geboren am 02.02.1959 in Luxembourg wohnhaft in L-1515 Luxembourg, 22 boulevard Dr. Ernest Feltgen

- DOHR Gerhard, Geboren am 31.03.1944 in Niedermendig

wohnhaft in D-56743 Mendig, 16 Im Band

Junglinster, den 06 Juni 2014.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Référence de publication: 2014089189/45.

(140106301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2014.



Tomkins Overseas Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.121.605,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame. R.C.S. Luxembourg B 51.028.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth day of June.

Before Us, Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Gates Finance Limited, a limited liability company existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Pinnacle House First Floor, 17-25 Hartfield Road, Wimbledon, SW19 3SE, London, United Kingdom and registered with the Companies House for England and Wales under number 4805031,

here represented by Mr Mustafa NEZAR, lawyer, with professional address at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given under private seal on June 24, 2014.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

- I. The appearing person, represented as mentioned above, is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Tomkins Overseas Holdings S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 23-25 rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 51028, established pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated April 27, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 375, dated August 30, 1995, and whose articles of association have been last amended pursuant to a deed of Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette dated December 28, 2012, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 465, dated February 26, 2013.
- II. The Company's share capital is set at ninety-five million six hundred eight thousand twenty-five United States Dollars (USD 95,608,025,-) represented by three million eight hundred twenty-four thousand three hundred and twenty-one (3,824,321) shares with a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25,-) each (the Shares).
- III. The Company's legal reserve amounts to twelve million seven hundred sixty thousand United States Dollars (USD 12.760.000,-) (the Legal Reserve).
 - IV. The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to decrease the Company's share capital by an amount of ninety-five million four hundred sixteen thousand eight hundred eight United States Dollars and ninety-five United States Dollars cents (USD 95.416.808,95) from its present amount of ninety-five million six hundred eight thousand twenty-five United States Dollars (USD 95.608.025,-) to an amount of one hundred ninety-one thousand two hundred sixteen United States Dollars and five United States Dollars cents (USD 191.216,05) through the decrease of the nominal value of the Shares from their present nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25,00) down to five United States Dollars cents (USD 0,05) each (the Capital Decrease) and to allocate the amount of ninety-five million four hundred sixteen thousand eight hundred eight United States Dollars and ninety-five United States Dollars cents (USD 95.416.808,95) corresponding to the Capital Decrease to a "profit and loss" reserve of the Company.

The allocation may only take place after any claims held by any creditors against the Company have been fully reimbursed or retained, in accordance with article 69 of the Luxembourg law on commercial companies.

Second resolution

Pursuant to the Capital Decrease, the sole shareholder resolves to amend article 6 of the Company's articles of association and shall henceforth read as follows:

"Art. 6. The share capital is fixed at one hundred ninety-one thousand two hundred sixteen United States Dollars and five United States Dollars cents (USD 191.216,05) represented by three million eight hundred twenty-four thousand three hundred and twenty-one (3.824.321) shares with a nominal value of five United States Dollars cents (USD 0,05) each."

Third resolution

Pursuant to the Capital Decrease, the sole shareholder resolves to decrease the Company's Legal Reserve by an amount of twelve million seven hundred forty thousand eight hundred seventy-eight United States Dollars and thirty United States Dollars cents (USD 12.740.878,30) from its twelve million seven sixty thousand United States Dollars (USD 12.760.000,-) to an amount of nineteen thousand one hundred twenty-one United States Dollars and seventy United States Dollars cents (USD 19.121,70) representing ten percent (10%) of the share capital of the Company (the Legal



Reserve Decrease) and to allocate the amount of twelve million seven hundred forty thousand eight hundred seventy-eight United States Dollars and thirty United States Dollars cents (USD 12.740.878,30) corresponding to the Legal Reserve Decrease to a "profit and loss" reserve of the Company.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at two thousand Euros (EUR 2,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by his full name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre juin.

Par-devant Nous, Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARIJ

Gates Finance Limited, une société anonyme existante selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Pinnacle House First Floor, 17-25 Hartfield Road, Wimbledon, SW19 3SE, Londres, Grande Bretagne, et enregistrée auprès du registre des sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 4805031;

Ici représentée par Monsieur Mustafa NEZAR, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé le 24 juin 2014.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la personne comparante et le notaire instrumentaire, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie en vertu des lois du Luxembourg sous la dénomination "Tomkins Overseas Holdings S.à r.l." (ci-après, la Société), ayant son siège social au 23-25 rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 51028, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 375, en date du 30 août 1995, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 28 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 465, en date du 26 février 2013.

II. Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-quinze millions six cent huit mille vingt-cinq Dollars Américains (USD 95.608.025,-) représenté par trois millions huit cent vingt-quatre mille trois cent vingt-et-une (3.824.321) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Dollars Américains (USD 25,-) (les Parts Sociales).

III. La réserve légale de la Société s'élève à douze millions cent sept soixante mille Dollars Américains (USD 12.760.000,-) (la Réserve Légale).

IV. L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de diminuer le capital social de la Société à concurrence de quatre-vingt-quinze millions quatre cent seize mille huit cent huit Dollars Américains et quatre-vingt-quinze centimes de Dollars Américains (USD 95.416.808,95) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-quinze millions six cent huit mille vingt-cinq Dollars Américains (USD 95.608.025,-) à cent quatre-vingt-onze mille deux cent seize Dollars Américains et cinq centimes de Dollars Américains (USD 191.216,05) par la réduction de la valeur nominale des Parts Sociales de leur valeur nominale actuelle de vingt-cinq Dollars Américains (USD 25,-) à cinq centimes de Dollars Américains (USD 0,05) chacune (la Diminution de Capital) et d'allouer le montant de quatre-vingt-quinze millions quatre cent seize mille huit cent huit Dollars Américains et quatre-vingt-quinze centimes de Dollars Américains (USD 95.416.808,95), correspondant à la Diminution de Capital à une réserve de «profits et pertes» de la Société.

L'allocation ne pourra s'effectuer qu'après remboursement de la totalité des créanciers de la Société ou qu'après que ces créances aient été provisionnées, en conformité avec l'article 69 de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

109885



Deuxième résolution

Suite à la Diminution de Capital ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-onze mille deux cent seize Dollars Américains et cinq centimes de Dollars Américains (USD 191.216,05), représenté par trois millions huit cent vingt-quatre mille trois cent vingt et une (3.824.321) parts sociales d'une valeur nominale de cinq centimes de Dollars Américains (USD 0,05) chacune.»

Troisième résolution

Suite à la Diminution de Capital, l'associé unique décide de diminuer la Réserve Légale de la Société à concurrence de douze millions sept cent quarante mille huit cent soixante-dix-huit Dollars Américains et trente centimes de Dollars Américains (USD 12.740.878,30) pour le porter de son montant actuel de douze millions cent sept soixante mille Dollars Américains (USD 12.760.000,-) à dix-neuf mille cent vingt-et-un Dollars Américains et soixante-dix centimes de Dollars Américains (USD 19.121,70) représentant dix pourcent (10%) du capital social de la Société (la Diminution de la Réserve Légale) et d'allouer le montant de douze millions sept cent quarante mille huit cent soixante-dix-huit Dollars Américains et trente centimes de Dollars Américains (USD 12.740.878,30), correspondant à la Diminution de la Réserve Légale à une réserve de «profits et pertes» de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de deux mille Euros (EUR 2.000.-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 juin 2014. Relation: LAC/2014/29129. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 1 er juillet 2014.

Référence de publication: 2014092464/141.

(140109799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juillet 2014.

Chilton Ucits, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 163.691.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de Chilton UCITS (la «Société») tenue le 21 mai 2014 a adopté les résolutions suivantes:

- 1. L'Assemblée a réélu Messieurs Jérôme Wigny (demeurant professionnellement 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg), Louis-Frédéric de Pfyffer (demeurant professionnellement 61A, route de Chêne, CH-1208 Genève, Suisse) et James Steinthal (demeurant professionnellement à 1290, East Main Street, Stamford CT-06902, Etats-Unis d'Amérique) dans leur fonction d'Administrateurs de la Société pour une période d'un an se terminant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2015.
- 2. Ernst & Young S.A. a été réélu dans sa fonction de Réviseur d'Entreprises de la Société pour une période d'un an se terminant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le compte de CHILTON UCITS

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Référence de publication: 2014086806/19.

(140102695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



RFR Upper West Beteiligung 5. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 188.121.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty sixth day of the month of June.

Before the undersigned Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Diekirch, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., a company having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 46448, here represented by Mrs Liga PURINA, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the officiating notary to document the following articles of incorporation of a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company (the "Articles"), it deems to incorporate as shareholder or with any person or entity which may become shareholder of this company in the future.

Art. 1. Name. There is hereby formed a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company under the name "RFR Upper West Beteiligung 5. S.à r.l." (the "Company") governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10 th , 1915 on commercial companies (the "Law"), and the law of September 18 th , 1933 and of December 28 th , 1992 on "Sociétés à responsabilité limitée".

Art. 2. Object. The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights.

The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which may be or are conducive to the above-mentioned paragraphs of this Article 2.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholder(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will



remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 5. Capital. The capital of the Company is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder (s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares. Each share of the Company confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the shareholder(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

Art. 7. Management. The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole shareholder, by decision of the sole shareholder which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

Art. 8. Representation. The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager or by the joint signature of two managers B for any engagement under an amount previously determined by the board of managers. The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 9. Procedure. In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.



Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman.

Art. 10. Liability of the managers. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 11. General meetings of shareholders. General meetings of shareholders are convened by the board of managers, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing another person who need not be shareholder.

Resolutions at the meetings of shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholder (s) at a majority in number of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the provisions of the Law. As a consequence thereof, the sole shareholder takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

Art. 12. Annual general meeting. An annual general meeting of shareholders approving the annual accounts shall be held annually, at the latest within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 13. Financial year. The Company's financial year begins on the 1 st January and closes on the 31 st December.

Art. 14. Annual accounts. At the end of each financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company, which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.

Each shareholder may inspect annual accounts at the registered office of the Company.

Art. 15. Supervision of the company. If the shareholders number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders.

Where the thresholds of article 35 of the Law of 19 December 2002 on the register of commerce and companies and accounting and annual accounts, as amended, are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Art. 16. Allocation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.

The general meeting of shareholders may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the shareholders proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. Interim dividends. Notwithstanding the provisions of article 16 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of shareholders, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of



the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Art. 18. Winding-Up - Liquidation. The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law, or the sole shareholder (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be allocated to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold.

- **Art. 19. General provision.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.
- **Art. 20. Transitory measures.** Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31 st day of December 2014.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., prenamed. All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Resolutions of the sole associate

Immediately after the incorporation of the Company, the abovenamed person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Is appointed as manager for an undetermined duration, Manacor (Luxembourg) S.A., a company having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 9098.
 - 2) The Company shall have its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand euros (EUR 1.000,-).

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-sixième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU

International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 46448, ici représentée par Mme Liga PURINA, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

Art. 1 er . **Dénomination**. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination «RFR Upper West Beteiligung 5. S.à r.l.» (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée.



Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer dans la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut exercer toutes activités commerciales, financières ou industrielles et effectuer toutes transactions dans le domaine immobilier ou relatives à des bien immobiliers.

La Société peut exercer toutes activités commerciales, financières ou industrielles qui peuvent être ou qui sont conformes aux paragraphes mentionnés ci-dessus dans cet Article.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales. Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

Art. 7. Gérance. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la



durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Art. 8. Représentation. Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B ou par la signature conjointe de deux gérants de classe B pour tout engagement inférieur à un montant préalablement déterminé par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 9. Procédure. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procèsverbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

- **Art. 10. Responsabilité des gérants.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.
- Art. 11. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé. Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.



Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi. En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

- Art. 12. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale des associés se réunira annuellement pour l'approbation des comptes annuels, au plus tard dans les six mois de la clôture de l'exercice social, au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.
 - Art. 13. Exercice social. L'exercice social commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre.
- **Art. 14. Comptes annuels.** A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 15. Surveillance de la société. Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 35 de la loi de 19 Décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés, ainsi que la comptabilité et les comptes annuels, telle que modifiée, seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 16. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

- Art. 17. Dividende intérimaire. Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.
- **Art. 18. Dissolution Liquidation.** L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

- **Art. 19. Disposition générale.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.
- **Art. 20. Disposition transitoire.** Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., prénommée, a souscrit cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.



Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Est nommée gérante pour une durée indéterminée Manacor (Luxembourg) S.A., une société constituée selon les lois de Luxembourg ayant son siège social à 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 9098.
 - 2) Le siège social de la Société est établi au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, es qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: L. PURINA, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 27 juin 2014. Relation: DIE/2014/8122. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014092378/405.

(140108825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juillet 2014.

Gracewell Investment No 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 170.845.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014085421/10.

(140101660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Aljo Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 149.084.

L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2014 a décidé de:

- révoquer Laurent Weis de son mandat d'administrateur;
- nommer Benoît de Froidmont administrateur, demeurant au 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de la société statuant sur les comptes au 30.11.2017;
 - révoquer Benoît de Froidmont de son mandat de commissaire aux comptes;
- nommer Audit lux Sàrl commissaire aux comptes, dont le siège social est sis au 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de la société statuant sur les comptes au 30.11.2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

ALJO PROPERTY SA

Référence de publication: 2014091793/17.

(140109207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.



Kir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette. R.C.S. Luxembourg B 188.127.

STATUTES

In the year two thousand fourteen,

On the twenty-fourth day of June,

Before us Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette,

THERE APPEARED:

- René Boehrer, of legal age, born on 08.03.1948 in Mananjary (Madagascar), resident in via Ceresio 6, 6926 Montagnola, Switzerland,
- Enrico Griffini, of legal age, born on 26.12.1959 in Milan (Italy), resident in via Lambertenghi 6, 6900 Lugano, Switzerland,
- Yatana Investments Limited, a company incorporated and existing under the laws of Cyprus, having its registered office in 17, Gr. Xenopoulou Street, 3106 Limassol, Cyprus, duly represented by its director Atlas Alpha Services Limited

here represented by Mrs. Sophie Henryon, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of proxies given under private seal.

Said proxies, initialled "ne varietur", will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Said appearing parties have established as follows the articles of incorporation of a company to be organized between themselves:

Chapter I. Form, Corporate object, Corporate name, Duration, Registered office

- **Art. 1. Legal form.** There is hereby formed between the owners of the shares created hereinafter and of all those that may be created subsequently a public limited liability company (société anonyme), to be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter "the Company Law") and by the present articles of association (hereafter the "Articles").
- **Art. 2. Corporate object.** The object of the corporation is the making of investments, in whatsoever form, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such investments.

This includes, but is not limited to, investment in, acquisition of, disposal of, granting or issuing (without a public offer) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes debentures or other debt instruments, shares, warrants and other equity instrument or rights, including but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts. The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing.

Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license.

- Art. 3. Corporate name. The name of the company shall be "KIR S.A."
- Art. 4. Duration. The company shall be formed for an unlimited duration.

Such duration shall commence on the date of its incorporation.

Art. 5. Registered office. The registered office is established in Luxembourg-City.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the sole director or as the case may be, by a decision of the board of directors.



The company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the director or, as the case may be, the board of directors should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of directors of the Company.

Chapter II. Share capital, Shares

Art. 6. Share capital. The company share capital is set at thirty one thousand euros (EUR 31,000) represented by thirty one thousand (31,000) ordinary shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share in addition to the nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

- **Art. 7. Increase and reduction of the share capital.** The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced once or several times by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the Company Law for any amendment of these Articles.
- **Art. 8. Rights allocated to the shares.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Towards the company, the company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the company.

- Art. 9. Registered form. All shares shall be and remain in registered form.
- Art. 10. Free transfer of shares. The company's shares are freely transferable.
- **Art. 11.** The company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Management, Board of directors, Auditors

Art. 12. Management. The Company is managed by one or at least three directors, whether shareholders or not (the "Director(s)"). If several Directors have been appointed, they will constitute a board of directors (the "Board of Directors"). If the Company is to be managed by a sole Director, such Director must be a person who resides in Luxembourg.

The Board of Directors shall comprise Class A Directors and Class B Directors. The Director(s) shall be appointed by the sole shareholder, or as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine their number, their remuneration and the duration of their mandate.

The Director(s) will hold their office until their successor(s) are elected.

They may be re-elected at the end of their mandate and they may be revoked at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder, or as the case may be, of the general meeting of shareholders.

Even after the end of their mandate, the Director(s) shall not disclose the Company information which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law.

In case of vacancy in the office of Director by reason of death or resignation of a Director or otherwise, the remaining Directors may, by way of co-optation, elect another Director to fill such vacancy until the next Shareholders' meeting in accordance with the Law.

Art. 13. Meetings of the board of directors. If the Company is managed by a sole Director, the latter will exercise the powers granted by the Company Law and by these Articles to the Board of Directors.

The Board of Directors will appoint a chairman (the "Chairman") from among its members. It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meeting of the Board of Directors and of the shareholder(s).

The Board of Directors will meet upon notice given by the Chairman or upon request from any Director. The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors. In her/his absence the Board of Directors may appoint another Director as chairman pro tempore by vote of the majority of the present or represented at such meeting.

Except in case of emergency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the place, the date, time and agenda of the meeting.



The notice may be waived by unanimous written consent of all Directors at the meeting or otherwise. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every board meeting shall be held physically in Luxembourg.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as her/his representative.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at the relevant meeting.

Art. 14. Minutes of meetings of the board of directors. The minutes of the meetings of the Board of Directors or, as the case may be, the written resolutions of the sole Director, shall be drawn up and signed by all Directors present at the meeting or, as the case may be, by the sole Director. Any proxies will remain attached hereto.

Copies or extracts thereof shall be certified by the sole Director or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

In case of emergency, a resolution in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as a resolution passed at a meeting of the Board of Directors.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

In case of a Sole Director, decisions are taken by the Sole Director at the time and place that he/she will determine, by the written resolutions that he/she will sign.

When the Board of Directors is composed of a Sole Director, resolutions are taken by the single Director at such time and place determined upon its sole discretion and shall be recorded in a written document signed by it.

Art. 15. General powers of the directors. The Director or, as the case may be, the Board of Directors is vested with the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of administrative or disposal nature, necessary or useful for fulfilling the Company's object. All powers not expressly reserved by the Company Law to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may also appoint one or more advisory committees and determine their composition or purpose.

All powers not expressly reserved by the Company Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Director, or in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

Art. 16. Delegation of powers. The Director or, as the case may be, the Board of Directors may confer certain powers and/or special mandates to any member(s) of the Board of Directors or to any other person(s), who need not be a Director or a shareholder of the Company, acting either alone or jointly, under such terms and with such powers as the Director or, as the case may be, the Board of Directors shall determine.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may also appoint one or more advisory committees and determine their composition and purpose.

Art. 17. Representation of the company. In dealing with third parties, the Director(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided that the terms of this article 17 shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of the sole Director, and, in case of plurality of Directors, by the joint signature of a Class A Director and a class B Director, or by a Director duly authorized by the Board of Directors, except for the following acts and operations where the company will be validly bound by the sole signature of one class B Manager:

- opening and closing of bank accounts,
- securing legal and accounting advice,
- dealing with general financial and tax returns, and
- general day-to-day administrative tasks, including the relations which the company may have with the Luxembourg administrations.

In case of a delegation of powers, the Company shall also be bound by the sole signature or, as the case may be the joint signature of any person(s) to whom the Board of Directors has delegated such signatory power, within the limits of such power.

Art. 18. Conflict of interests. The sole Director or the Directors (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.



No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the sole fact that any one or more duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Director, has a personal interest in, or is a duly authorised representative of said other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Director, who serves as a duly authorised representative of any other company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business, shall not for that sole reason, be automatically prevented from considering and acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director has any personal interest in any transaction to which the Company is a party, other than transactions falling within the scope of the day-to-day management of the Company, concluded in the Company's ordinary course of business and at arm's length, s/he shall inform the Board of Directors of any such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction. Any such transaction and such Director's interest therein shall be reported to the sole shareholder or, as the case may be, to the next general meeting of shareholders. When the Company is managed by a sole Director, any transaction to which the Company shall become a party, other than transactions falling within the scope of the day-to-day management of the Company, concluded in the Company's ordinary course of business and at arm's length, and in which the sole Director has a personal interest which is conflicting with the Company's interest therein, the relevant transaction shall be approved by the sole shareholder or, as the case may be, the next general meeting of shareholders.

Art. 19. Indemnification. The Company shall indemnify any Director and his heirs, executors and administrators, for expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or procedure to which he may be made a party by reason of his being or having been a Director, or at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except for such action, suit or procedure in relation to matters for which he be held liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided for matters that the Company has been advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights which the relevant person may be entitled to.

Art. 20. Audit. Except if the Company's annual accounts are audited by an independent auditor in accordance with the requirements of the Company Law, the supervision of the operations of the Company shall be entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors or, as the case may be, the independent auditor, if any, shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine the number of statutory auditors, if applicable, the remuneration of the statutory or independent auditor and the duration of their mandate. The auditors will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

Chapter IV. Meetings of shareholders

Art. 21. Annual general meeting. The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 70 of the Company Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 2 nd day of the month of June, at 10.00 am.

If such day is not a business day in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 22. Other general meeting of shareholders. The shareholders may hold general meetings of shareholders to be convened in compliance with the Company Law by the Director or, as the case may be, the Board of Directors, by the auditor(s), or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company.

Shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous vote.

Furthermore, in no case may the majority oblige a shareholder to increase its participation in the Company.

Art. 23. Powers of the meetings of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the powers vested to it by the Company Law and by these Articles.

Art. 24. Procedure, Vote. The general meeting of shareholders will meet upon notice given by the Director or, as the case may be, by the Board of Directors, by the auditor(s), or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company made in compliance with the Company Law and the present Articles.

The notice shall be sent to the shareholders at least eight (8) days prior to the meeting and shall specify the date, time, place and agenda of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by fax another person as her/his proxy who need not be a shareholder.



One or several shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman of the Board of Directors or, in his/her absence, by any other person appointed by the general meeting of shareholders. The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall appoint one or several scrutineer(s).

The chairman of the general meeting of shareholders together with the secretary and the scrutineer(s) so appointed, form the bureau of the general meeting.

An attendance list indicating the name of the shareholders, the number of shares held by them and, if applicable, the name of their representative, is drawn up and signed by the bureau of the general meeting of the shareholders or, as the case may be, their representatives.

One vote is attached to each share, except as otherwise provided for by the Company Law.

Except as otherwise required by the Company Law or by the present Articles, any amendment to the present Articles shall be approved by shareholders (i) being a majority of the shareholders in number and (ii) representing three-quarters of the corporate capital.

Except as otherwise required by the Company Law or by the present Articles, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the share capital of the Company. In case the quorum is not reached at the first meeting, the members shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

Art. 25. Minutes of shareholders resolutions. Minutes of the written decisions of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meetings of shareholders shall be drawn up and signed by the sole shareholder or, as the case may be, by the bureau of the meeting.

Copies or extracts of the minutes of the resolutions passed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders shall be certified by the sole Director or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

Chapter V. Financial year, Distribution of profits

- **Art. 26. Financial year.** The Company's financial year begins on the first day of the month of January and ends on the last day of the month of December every year.
- **Art. 27. Approval of annual accounts.** At the end of each financial year, the accounts are closed and the Director or, as the case may be, the Board of Directors, shall draw up the annual accounts of the Company in accordance with the Company Law and submit them to the auditor(s) for review and to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or his representative may inspect the annual accounts at the registered office of the Company as provided for by the Company Law.

Art. 28. Allocation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Company Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. It/s/he may decide to use the whole or part of the remainder to absorb existing losses, if any, to put it into a reserve or provision, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend.

Art. 29. Interim dividends. The Director or, as the case may be, the Board of Directors is authorised to pay out interim dividends, provided that current interim accounts have been drawn-up and that said interim accounts show that the Company has sufficient available funds for such a distribution.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation of the company

Art. 30. Dissolution, Liquidation. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.



Chapter VII. Applicable law

Art.31. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable Law.

General provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first day of December 2014.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately at EUR 1,500.-

Subscription and payment

Nine thousand four hundred and thirty three (9,433) Ordinary Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) in the company share capital have been fully paid up in cash by René Boehrer, prenamed,

Eleven thousand one hundred and twenty (11,120) Ordinary Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) in the company share capital have been fully paid up in cash by Enrico Griffini, prenamed,

Ten thousand four hundred and forty seven (10,447) Ordinary Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) in the company share capital have been fully paid up in cash by Yatana Investments Limited, prenamed,

so that the amount of thirty one thousand euros (EUR 31,000) is at the disposal of the company, as evidenced by a certificate issued by a Luxembourg bank and handed to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Resolutions of the sole shareholder

The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

The following are appointed Directors for a period of six years:

Class A Directors:

- René Boehrer, of legal age, born on 08.03.1948 in Mananjary (Madagascar), resident in via Ceresio 6, 6926 Montagnola, Switzerland,
- Enrico Griffini, of legal age, born on 26.12.1959 in Milan (Italy), resident in via Lambertenghi 6, 6900 Lugano, Switzerland

Class B Directors:

- Ms Estelle Wanssy, private employee, born on 07^{th} July 1979 in Fresnes (France), with professional address at 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg

Their mandates may be renewed at the annual general meeting to be held in 2020.

Is appointed as statutory auditor for a period of six years:

Veridice S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies Registrar under number B 154843.

Its mandate may be renewed at the annual general meeting to be held in 2020.

The address of the corporation is set at 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze,

Le vingt-quatre juin,

Par-devant Me Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

ONT COMPARU:

- René Boehrer, né le 8 mars 1948 à Mananjary (Madagascar), ayant son domicile à via Ceresio 6, 6926 Montagnola, Suisse,
 - Enrico Griffini, né le 26 décembre 1959 à Milan (Italie), ayant son domicile à via Lambertenghi 6, 6900 Lugano, Suisse,



- Yatana Investments Limited, une société constituée et régie par les lois de la République de Chypre, ayant son siège social à 17, Gr. Xenopoulou Street, 3106 Limassol, Chypre, représenté par Atlas Alpha Services Limited,

ici représentés par Mme. Sophie Henryon, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu de procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I er . Forme juridique, Objet social, Dénomination sociale, Durée, Siège social

- Art. 1 ^{er}. Forme juridique. Il est formé une société anonyme qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ciaprès "La société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ciaprès "La Loi"), ainsi que par les statuts de la société (ciaprès "Les statuts").
- **Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limités à des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limitée à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toutes sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique.

- Art. 3. Dénomination sociale. La société aura pour dénomination «KIR S.A.».
- Art. 4. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de l'administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où l'administrateur ou, le cas échéant, le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Chapitre II. Capital social, Actions

Art. 6. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000.-) représenté par trente-et-un mille (31.000) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, entièrement souscrites et libérées

En sus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour payer les actions



que la Société pourrait racheter des actionnaires, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

- **Art. 7. Augmentation et réduction du capital social.** Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorités exigées pour toute modification des statuts par ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi.
- **Art. 8. Droits attaches aux parts sociales.** Chaque action ordinaire donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Envers la société, les actions ordinaires sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la société.

- Art. 9. Forme nominative. Chaque action ordinaire est et restera sous forme nominative.
- Art. 10. Libre cessibilité des actions. Les actions de la Société sont librement transmissibles.
- Art. 11. La société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'actionnaire unique ou d'un des actionnaires.

Chapitre III. Administration, Conseil d'administration, Commissaires aux comptes

Art. 12. Administration. La Société est gérée et administrée par un ou au minimum trois administrateurs, actionnaires ou non actionnaires (l'/les «Administrateur(s)»). Si plusieurs Administrateurs ont été nommés, les Administrateurs vont constituer un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration»).

Le Conseil d'Administrateur sera composé d'Administrateurs de Classe A et d'Administrateurs de Classe B.

L'Administrateur/Les Administrateurs seront désignés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par les actionnaires, qui détermineront leur nombre, leur pouvoir et la durée de leur mandat.

L'Administrateur/Les Administrateurs seront en charge de leur mandat jusqu'à ce que leurs successeur(s) soient désignés.

Leur mandat pourra être renouvelé et l'administrateur/les administrateurs pourra/pourront être révoqués ad nutum par une résolution de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée des actionnaires.

Même après la fin de leur mandat, les Administrateurs ne devront pas révéler des informations de la Société qui pourraient nuire à ses intérêts, sauf si une telle révélation est obligatoire par la loi.

En cas de vacance d'un poste d'Administrateur en raison du décès ou de la démission d'un Administrateur ou pour toute autre raison, les autres Administrateurs peuvent, par voie de cooptation, élire un nouvel Administrateur pour pourvoir à cette vacance jusqu'à l'assemblée générale suivante selon les dispositions de la Loi.

Art. 13. Réunions du conseil d'administration. Si la Société est gérée par un Administrateur unique, ce dernier exerce le pouvoir octroyé par la Loi au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président ou à la demande d'un Administrateur. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, sauf qu'en son absence, le Conseil d'Administration désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées à une telle réunion un autre président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer, une convocation écrite de toute réunion du Conseil d'Administration sera envoyée à tous les Administrateurs avec un préavis d'au moins vingt-quatre heures. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque Administrateur donné à la réunion ou autrement. La convocation ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra physiquement à Luxembourg.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre Administrateur comme son mandataire.

Le quorum du Conseil d'Administration est atteint par la présence ou la représentation d'une majorité d'Administrateurs en fonction.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des Administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Art. 14. Procès-verbaux des réunions du conseil d'Administration. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, les décisions écrites de l'Administrateur Unique, doivent être établies par écrit et signées par tous les Administrateurs présents ou représentés ou le cas échéant, par l'Administrateur unique de la Société. Toutes les procurations y seront annexées.



Les copies ou les extraits de celles-ci doivent être certifiées par l'Administrateur Unique ou le cas échéant, par le Président du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, par deux Administrateurs.

En cas d'urgence, une résolution écrite approuvée et signée par tous les Administrateurs auront le même effet qu'une résolution prise lors d'une réunion du Conseil d'Administration.

Dans un tel cas, les résolutions écrites peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, fax, câble, télégramme, moyens de communication électroniques ou tout autre moyen de communication approprié.

Lorsque le Conseil d'Administration est composé d'un Administrateur Unique, les décisions sont prises par l'Administrateur Unique, aux moments et lieux qu'il déterminera, par résolutions écrites qu'il signera.

Art. 15. Pouvoirs des administrateurs. L'Administrateur Unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition, nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'actionnaire unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence de l'Administrateur unique ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou les présents statuts seront de la compétence de l'Administrateur Unique et en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

Art. 16. Délégation de pouvoirs. L'Administrateur Unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut conférer certains pouvoirs ou mandats spéciaux à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à une ou plusieurs autres personnes qui peuvent ne pas être Administrateurs ou actionnaires de la Société, agissant seul ou ensemble, selon les conditions et les pouvoirs applicables au Conseil d'Administration ou, le cas échéant, déterminés par le Conseil d'Administration.

L'Administrateur Unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut aussi nommer un ou plusieurs comités et déterminer leur composition et leur objet.

Art. 17. Représentation de la société. Dans les rapports avec les tiers, le(s) Administrateur(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

La Société sera engagée par la seule signature de l'Administrateur Unique, et, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe d'un Administrateur A et un Administrateur B, excepté pour les actes et opérations suivants pour lesquels la société sera valablement engagée par la signature individuelle d'un gérant de catégorie B:

- ouverture et fermeture de comptes bancaires;
- conseil juridique sécurisant ou comptable;
- traitement de déclarations financières générales et fiscales;
- attributions administratives générales quotidiennes, en ce compris les rapports que la société peut entretenir avec les administrations luxembourgeoises.

En cas de délégation de pouvoirs, la Société sera également engagée par la signature unique ou, le cas échéant, par la signature conjointe de toute personne(s) à qui le Conseil d'Administration a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites dudit pouvoir.

Art. 18. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs représentants valablement autorisés de la Société, comprenant mais non limité à tout Administrateur, y auront un intérêt personnel, ou en seront des représentants valablement autorisés. Sauf dispositions contraires ci-dessous, tout représentant valablement autorisé de la Société, en ce compris tout Administrateur qui remplira en même temps des fonctions de représentant valablement autorisé pour le compte d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de donner son avis et d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou un fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération à laquelle la Société est partie, autre que les transactions conclues dans la cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, il/elle en avisera le Conseil d'Administration (s'il existe) et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Administrateur dans celle-ci seront portés à la connaissance de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, à la prochaine assemblée générale des actionnaires. Lorsque la Société est composée d'un Administrateur Unique, toute transaction à laquelle la Société devient partie, autres que les transactions tombant dans le cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, et dans laquelle l'Administrateur Unique a un intérêt personnel qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, la transaction concernée doit être approuvée par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par la prochaine assemblée générale des actionnaires.



Art. 19. Indemnisation. La Société doit indemniser tout Administrateur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, des dépenses raisonnables faites par lui en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle d'Administrateur, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancière et par laquelle il n'est pas autorisé à être indemnisé, excepté en relation avec les affaires pour lesquelles il est finalement déclaré dans de telles actions, procès et procédures responsable de grosse négligence ou faute grave. En cas de règlement amiable d'un conflit, des indemnités doivent être accordées uniquement dans les matières en relation avec le règlement amiable du conflit pour lesquelles, selon le conseiller juridique de la Société, la personne indemnisée n'a pas commis une telle violation de ses obligations. Le droit à indemnité ci-avant n'exclut pas d'autres droits que la personne concernée peut revendiquer.

Art. 20. Révision des comptes. Sauf si les comptes annuels de la Société sont révisés par un réviseur d'entreprises indépendant conformément aux obligations de la Loi, les opérations de la Société doivent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non.

Les commissaires aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises indépendant, seront nommés par décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires, selon le cas, qui déterminera leur rémunération et la durée de leur mandat. Les commissaires aux comptes resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 21. Assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue, conformément à l'article 70 de la Loi, au siège social de la Société ou à un autre endroit à Luxembourg tel que spécifié dans la convocation à l'assemblée, le 2 ème jour du mois de juin, à 10h00. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale des actionnaires sera tenue le Jour Ouvrable suivant.

Art. 22. Autres assemblée générale des actionnaires. Les assemblées générales des actionnaires se réunissent en conformité avec la Loi sur convocation des Administrateurs ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration, subsidiairement du/des commissaire(s) aux comptes, ou plus subsidiairement, des actionnaires représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Les actionnaires ne peuvent changer la nationalité de la Société que par un vote à l'unanimité.

Par ailleurs, en aucun cas la majorité ne peut obliger un actionnaire à augmenter sa participation dans le capital social de la Société.

Art. 23. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs lui attribués par la Loi et les présents Statuts.

Art. 24. Procédure, Vote. L'assemblée générale des actionnaires se réunit en conformité avec la Loi et les présents Statuts sur convocation de l'Administrateur Unique ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration, subsidiairement, du commissaire aux comptes, ou plus subsidiairement, des actionnaires représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

La convocation sera envoyée aux actionnaires au moins huit (8) jours avant la tenue de la réunion et contiendra la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de la réunion.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire. Un ou plusieurs actionnaires peuvent participer à une assemblée par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à l'assemblée.

L'Administrateur Unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut déterminer toutes les autres conditions devant être remplies pour la participation à l'assemblée générale des actionnaires.

Toute assemblée générale des actionnaires doit être présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par toute autre personne nommée par l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires doit nommer un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires doit nommer un ou plusieurs scrutateurs.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires ensemble avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) nommés forment le bureau de l'assemblée générale.

Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires, le nombre de parts sociales détenues par eux et, si possible, le nom de leur représentant, est dressée et signée par le bureau de l'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, leurs représentants.



Un vote est attaché à chaque action, sauf prévu autrement par la Loi. Sauf dispositions contraires de la Loi ou par des présents Statuts, toute modification des présents Statuts doit être approuvée par des actionnaires (i) représentant une majorité des actionnaires en nombre et (ii) représentant les trois-quarts du capital social.

Sauf dispositions contraires de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront adoptées par les actionnaires représentant plus de la moitié du capital social de la Société. Dans le cas où un tel quorum n'est pas atteint à la première assemblée, les membres doivent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions doivent être adoptées par une majorité de votes, quel que soit le capital représenté.

Art. 25. Procès verbaux des résolutions des actionnaires. Les procès-verbaux des décisions écrites de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, des assemblées générales des actionnaires doivent être établis par écrit et signés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par le bureau de l'assemblée.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires doivent être certifiés par l'Administrateur Unique ou, le cas échéant, par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

- **Art. 26. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.
- Art. 27. Approbation des comptes annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et l'Administrateur unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration dresse les comptes annuels de la Société conformément à la loi et les soumet au commissaire aux comptes ou, le cas échéant, au réviseur d'entreprises indépendant, pour révision et à l'actionnaire unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Tout actionnaire ou son mandataire peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi.

Art. 28. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde pour absorber des pertes, s'il y en a, de le verser à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Art. 29. Dividendes intérimaires. Le Administrateur unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, sous condition que des comptes intérimaires aient été établis et fassent apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), actionnaire(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des actionnaires qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les actionnaires en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 31. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Dispositions générales

Le premier exercice social débutera à la date de constitution et se terminera le trente-et-un décembre 2014.

Frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

Souscription - Libération

Neuf mille quatre cent trente-trois (9.433) actions, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) dans le capital social, ont été souscrites en numéraire par René Boehrer, susmentionné,

Onze mille cent vingt (11.120) actions, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) dans le capital social, ont été souscrites en numéraire par Enrico Griffini, susmentionné,



Dix mille quatre cent quarante-sept (10.447) actions avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) dans le capital social, ont été souscrites en numéraire par Yatana Investments Limited, susmentionné,

de sorte que la somme de trente-un mille euros (EUR 31.000,00) est à la disposition de la société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Décisions de l'associé unique

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois et celui de commissaires aux comptes à un.

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans en tant qu':

Administrateurs A:

- René Boehrer, né le 8 mars 1948 à Mananjary (Madagascar), ayant son domicile à via Ceresio 6, 6926 Montagnola, Suisse.
 - Enrico Griffini, né le 26 décembre 1959 à Milan (Italie), ayant son domicile à via Lambertenghi 6, 6900 Lugano, Suisse, Administrateur B:
- Madame Estelle Wanssy, employée privée, née le 7 juillet 1979 à Fresnes (France), résidant professionnellement au 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg

Leur mandat sera, le cas échéant, renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle se tenant en 2020.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

Veridice S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154843.

Son mandat sera, le cas échéant, renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle se tenant en 2020.

L'adresse de la société est fixée au 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le représentant de la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Henryon, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 juin 2014. Relation: EAC/2014/8781. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014092153/631.

(140109025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juillet 2014.

Kinstellar Business Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 141.481.

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of June,

before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Kinstellar Business Services S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under the number B 141.481 (the Company). The Company has been incorporated on July 16, 2008 pursuant to a notarial deed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2363 of September 27, 2008. The articles of association of the Company have been amended on December 22, 2008, pursuant to a notarial deed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 214 of January 30, 2009.

There appeared

Lexanderco Holding Limited, a company having its registered office at Chrysorrogiatissis & Kolokotroni, P.C. 3040 Limassol, Cyprus, registered with the Registrar of Companies of the Republic of Cyprus under number 240835 (the Sole Shareholder),



here represented by Mr Frank Stolz-Page, notary clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on June 3, 2014.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. Amendment to article two (2) ("Object") of the articles of association of the Company (the Articles), which shall henceforth read as follows:

"Art. 2. Object. The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights of any nature or origin.

In particular, the Company may provide services for the protection of intellectual and industrial properties, and apply, register, conclude on behalf of and for the account of natural and legal persons, corporations and establishments for the development of intellectual property rights and related consulting services in connection with intellectual and industrial property laws and regulations, provide technical information and consultancy and carry out all transactions as legal representative, proxy or agent.

The Company may provide services to effect the registration of patents (patent letters) providing their holders the right to use and dispose of discoveries and inventions in the fields of industry, commerce, service, agriculture, science, arts, transportation and other areas representing intellectual and industrial rights in general, their protection and trademarks, copyrights, utility models, registration of commercial titles and origin signs of trade and service brands, intellectual and industrial property rights tracking, extending and renewing the terms of all documents providing a proof of right and protection to the owner within the scope of intellectual and industrial property rights.

The Company may execute license, know-how and technical information agreements, distribution, franchise and copyright agreements, title and address amendments, inclusion, exclusion, transfer and waiver of goods and to pursue and conclude similar and related transactions.

The Company may engage in technical information and opinion transfers, provide all kinds of assistance and consultancy and appoint parties to prepare, design, draw of logos, graphics, emblems, shapes, writings, models, patterns, fonts and other related matters pursuant to the needs of a project and development of brands, carry out all other related common transactions and provide similar services.

The Company may carry out company business planning, technical, industrial, commercial, economic and other business reviews, marketing, finance, quality, production organisation, reorganisation, rehabilitation, training and other types of management consultancy services. It may provide consultancy and training in cooperation with research authorities and establishments and support and provide consultancy to all parties on business research development, technology development and transfers.

The Company may participate in and organise domestic and international seminars, conferences, panels and meetings in relation to its services, engage in commercial activities, publish these services, cooperate with media and press. It may participate in public and private tenders in relation its services and carry out all necessary legal transactions and activities to obtain intellectual and industrial rights such as all legally necessary approvals, exceptions, licenses, intellectual property, patents, patent letters, know-how, copyright, termination letters, documentation and similar rights or transfer to third parties, carry out all legal transactions in order to carry out the services of the Company, and furthermore lease and rent all above mentioned rights.

The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

The Company may furthermore carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which are or may be conducive to the above.



The Company may also provide to any member of its group, holding entity, subsidiary or affiliated entity, or any other entity associated in any way with the Company, or the said holding entity, subsidiary or affiliated entity, or any other entity in which the Company has, or which has in the Company, a direct or indirect financial interest, the following activities:

- purchase of goods for the purpose of their resale to end-users (retail sale) or other trade operators (wholesale);
- other retail sale in non-specialised stores with non -food predominating;
- other non-specialised wholesale;
- sale and purchase and provision of services;
- mediation (brokering) activities in the field of trade;
- mediation (brokering) activities in the field of services;
- financial transaction brokerage;
- activities of holding companies;
- other activities auxiliary to financial services, except insurance and pension funding;
- translation and interpretation activities;
- other professional, scientific and technical activities n.e.c.;
- computer services;
- services relating to computer data processing
- computer consultancy activities;
- computer facilities management activities;
- other information technology service activities;
- data processing, hosting and related activities;
- lease of immovables together with providing other than lease-related services;
- lease of movable property;
- renting and leasing of other office machinery and equipment (including computers);
- renting and leasing of other machinery, equipment and tangible goods n.e.c;
- mediation (brokering) of sale, lease and purchase of immovables (realestate related activities);
- buying and selling of own real estate;
- renting and operating of own or leased real estate;
- administrative services:
- combined office administrative service activities;
- photocopying, document preparation and other specialised office support activities;
- packaging activities;
- provision and management of human resources activities;
- other business support service activities n.e.c.;
- activities of business, organisation and economic advisors;
- accounting, bookkeeping and auditing activities;
- tax consultancy;
- advertising and marketing activities;
- market survey and public opinion poll
- market research and public opinion polling;
- performing out of school education activities (this trade activity may not include teaching foreign languages and teaching fine arts);
 - other education n.e.c.;
 - education support activities;
 - organising sport; cultural and other social events;
 - organisation of conventions and trade shows;
 - other amusement and recreation activities n.e.c.;
 - general cleaning activities;
 - other cleaning activities;
 - private securities.

For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization."

- 2. Miscellaneous.
- III. That the Sole Shareholder has taken the following resolution:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Resolution:

The Sole Shareholder resolves to amend article two (2) ("Object") of the Articles which shall henceforth read as follows:

"Art. 2. Object. The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights of any nature or origin.

In particular, the Company may provide services for the protection of intellectual and industrial properties and apply, register, conclude on behalf of and for the account of natural and legal persons, corporations and establishments for the development of intellectual property rights and related consulting services in connection with intellectual and industrial property laws and regulations, provide technical information and consultancy and carry out all transactions as legal representative, proxy or agent.

The Company may provide services to effect the registration of patents (patent letters) providing their holders the right to use and dispose of discoveries and inventions in the fields of industry, commerce, service, agriculture, science, arts, transportation and other areas representing intellectual and industrial rights in general, their protection and trademarks, copyrights, utility models, registration of commercial titles and origin signs of trade and service brands, intellectual and industrial property rights tracking, extending and renewing the terms of all documents providing a proof of right and protection to the owner within the scope of intellectual and industrial property rights.

The Company may execute license, know-how and technical information agreements, distribution, franchise and copyright agreements, title and address amendments, inclusion, exclusion, transfer and waiver of goods and to pursue and conclude similar and related transactions.

The Company may engage in technical information and opinion transfers, provide all kinds of assistance and consultancy and appoint parties to prepare, design, draw of logos, graphics, emblems, shapes, writings, models, patterns, fonts and other related matters pursuant to the needs of a project and development of brands, carry out all other related common transactions and provide similar services.

The Company may carry out company business planning, technical, industrial, commercial, economic and other business reviews, marketing, finance, quality, production organisation, reorganisation, rehabilitation, training and other types of management consultancy services. It may provide consultancy and training in cooperation with research authorities and establishments and support and provide consultancy to all parties on business research development, technology development and transfers.

The Company may participate in and organise domestic and international seminars, conferences, panels and meetings in relation to its services, engage in commercial activities, publish these services, cooperate with media and press. It may participate in public and private tenders in relation its services and carry out all necessary legal transactions and activities to obtain intellectual and industrial rights such as all legally necessary approvals, exceptions, licenses, intellectual property, patents, patent letters, know-how, copyright, termination letters, documentation and similar rights or transfer to third parties, carry out all legal transactions in order to carry out the services of the Company, and furthermore lease and rent all above mentioned rights.

The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

The Company may furthermore carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which are or may be conducive to the above.

The Company may also provide to any member of its group, holding entity, subsidiary or affiliated entity, or any other entity associated in any way with the Company, or the said holding entity, subsidiary or affiliated entity, or any other entity in which the Company has, or which has in the Company, a direct or indirect financial interest, the following activities:

- purchase of goods for the purpose of their resale to end-users (retail sale) or other trade operators (wholesale);
- other retail sale in non-specialised stores with non -food predominating;
- other non-specialised wholesale;

109909



- sale and purchase and provision of services;
- mediation (brokering) activities in the field of trade;
- mediation (brokering) activities in the field of services;
- financial transaction brokerage;
- activities of holding companies;
- other activities auxiliary to financial services, except insurance and pension funding;
- translation and interpretation activities;
- other professional, scientific and technical activities n.e.c.;
- computer services;
- services relating to computer data processing
- computer consultancy activities;
- computer facilities management activities;
- other information technology service activities;
- data processing, hosting and related activities;
- lease of immovables together with providing other than lease-related services;
- lease of movable property;
- renting and leasing of other office machinery and equipment (including computers);
- renting and leasing of other machinery, equipment and tangible goods n.e.c;
- mediation (brokering) of sale, lease and purchase of immovables (realestate related activities);
- buying and selling of own real estate;
- renting and operating of own or leased real estate;
- administrative services;
- combined office administrative service activities;
- photocopying, document preparation and other specialised office support activities;
- packaging activities;
- provision and management of human resources activities;
- other business support service activities n.e.c.;
- activities of business, organisation and economic advisors;
- accounting, bookkeeping and auditing activities;
- tax consultancy;
- advertising and marketing activities;
- market survey and public opinion poll
- market research and public opinion polling;
- performing out of school education activities (this trade activity may not include teaching foreign languages and teaching fine arts);
 - other education n.e.c.;
 - education support activities;
 - organising sport; cultural and other social events;
 - organisation of conventions and trade shows;
 - other amusement and recreation activities n.e.c.;
 - general cleaning activities;
 - other cleaning activities;
 - private securities.

For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization."

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the proxyholder of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.



Whereof, the present notarial deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his/her surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party signed the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-sept juin,

par devant nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Kinstellar Business Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 141.481 (la Société). La Société a été constituée le 16 juillet 2008 suivant un notarié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2363 du 27 septembre 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés le 22 décembre 2008 suivant un acte notarié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 214 du 30 janvier 2009.

A comparu

Lexanderco Holding Limited, une société ayant son siège social à Chrysorrogiatissis & Kolokotroni, P.C. 3040 Limassol, Chypre, immatriculée au Registre des sociétés de la République de Chypre sous le numéro 240835 (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 juin 2014.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

- I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
- 1. Modification de l'article 2 («Objet») des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:
- « Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer dans la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine.

En particulier, la Société peut fournir des services relatifs à la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle et postuler, s'inscrire, conclure au nom et pour le compte de personnes physiques et morales, des sociétés et des établissements d'élaboration des droits de propriété intellectuelle et des services de consultation similaires en rapport aux lois et règlements régissant les droits de propriété industrielle, fournir des informations et conseils techniques et mener à bien toutes les opérations en tant que représentant légal, mandataire ou agent.

La Société peut enregistrer des brevets (des lettres patentes), fournir à leurs détenteurs le droit d'utiliser et de disposer des découvertes et inventions dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des services, de l'agriculture, de la science, des arts, de transport et d'autres secteurs représentant les droits intellectuels et industriels en général, leurs protections et marques de commerce, droits d'auteur, modèles d'utilité, l'enregistrement des titres commerciaux et les marques commerciales d'origine et marques de service, le suivi des droits de propriété intellectuelle et industrielle, l'extension et le renouvellement des clauses de tous les documents fournissant une preuve de droit et la protection au propriétaire dans le champ d'application des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

La Société peut exécuter les licences, les contrats de savoir-faire et accords d'informations techniques, contrats de distribution, de franchise et droit d'auteur, les modifications de titre et d'adresse, l'inclusion, l'exclusion, le transfert et la renonciation de biens et négocier et conclure des transactions similaires et connexes.

La Société peut s'engager dans la diffusion de l'information technique et des transferts d'opinion, à fournir toutes sortes d'aide et de conseil et à nommer les parties à préparer, à concevoir, à dessiner des logos, graphiques, emblèmes, formes, écrits, modèles, polices et d'autres questions y relatives, conformément aux besoins d'un projet et l'élaboration de marques, à effectuer toutes les autres opérations similaires et à fournir des services similaires.



La Société peut mener à bien la planification des affaires techniques, industrielles, commerciales, économiques de l'entreprise, ainsi que d'autres revues d'affaires, le marketing, la finance, la qualité, l'organisation de la production, la réorganisation, la réadaptation, la formation et d'autres types de conseil en services de gestion. Elle peut fournir des conseils et formations en coopération avec les autorités de recherche et des établissements et soutenir et fournir des conseils à toutes les parties concernées par l'élaboration des entreprises de recherche, de développement technologique et de transferts.

La Société peut organiser et participer à des séminaires nationaux et internationaux, conférences, tables rondes et réunions qui cadrent avec ses services, exercer des activités commerciales, publier ses services, coopérer avec les médias et la presse. Elle peut participer aux appels d'offres publics et privés qui concernent ses services et effectuer toutes les transactions et activités juridiques nécessaires pour l'obtention des droits intellectuels et industriels tels que toutes les approbations juridiques nécessaires, les exceptions, les licences, la propriété intellectuelle, les brevets, les lettres patentes, le savoir-faire, le droit d'auteur, lettres de licenciement, la documentation et des droits similaires ou de transférer à des tiers, pour mener à bien toutes les opérations juridiques, afin de mener à bien les services de l'entreprise, et en outre mettre en location tous les droits mentionnés ci-dessus.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut encore mener à bien toutes activités commerciales, financières ou industrielles ou toutes transactions aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

La Société peut aussi fournir les activités suivantes à tout membre de son groupe, à toute entité holding, entité affiliée ou toute autre entité liée de quelque manière que ce soit à la Société ou à une telle entité holding ou entité affiliée ou toute autre entité dans laquelle la Société détient ou qui détient dans la Société un intérêt financier direct ou indirect:

- achat de marchandises à des fins de revente à des utilisateurs finals (vente au détail) ou à d'autres commerçants (commerce de gros);
 - autre commerce au détail dans des magasins non spécialisés à prédominance non-alimentaire;
 - autres ventes de gros, non spécialisées;
 - vente et achat et prestation de services;
 - activités de médiation (courtage) dans le domaine du commerce;
 - activités de médiation (courtage) dans le domaine des services;
 - courtage de transactions financières;
 - activités de sociétés holding;
 - autres activités auxiliaires aux services financiers, excepté les services d'assurance et de pension;
 - activités de traduction et d'interprétation;
 - autres activités professionnelles, scientifiques et techniques n.c.a.;
 - services informatiques;
 - services concernant le traitement de données informatiques;
 - activités de conseils informatiques;
 - activités de gestion de matériel informatique;
 - autres activités de service de technologie de l'information;
 - traitement de données, hébergement et activités relatives;
 - louage de biens immeubles ensemble avec la prestation de service autres que ceux liés au louage;
 - louage de biens meubles;
 - location et louage d'autres appareils et d'équipements de bureau (y compris des ordinateurs);
 - location et louage d'autres machines, d'équipements et de marchandises réelles n.c.a.;
 - médiation (courtage) de vente, de louage et d'achat de biens immeubles (activités liées à la propriété immobilière);
 - achat et vente de propriétés immobilières propres;
 - location et exploitation de propriétés immobilières propres ou louées à bail;
 - services administratifs;
 - activités combinées de services administratifs et de bureau;



- photocopies, établissement de documents et autres activités spécialisées d'appui de bureau;
- activités de conditionnement:
- fourniture et gestion d'activités de ressources humaines;
- autres activités de service de soutien aux entreprises n.c.a.;
- activités de conseillers en matière d'affaires, d'organisation et d'économie;
- activités de comptabilité, de tenue des livres et d'audit; conseil fiscal;
- activités de publicité et de marketing;
- étude de marchés et sondage d'opinion;
- prospection commerciale et sondage d'opinion;
- exercice d'activités d'enseignement extrascolaire (cette activité commerciale peut ne pas inclure l'enseignement de langues étranges ou des beaux-arts);
 - une autre éducation n.c.a.;
 - activités de soutien d'éducation;
 - organisation d'événements sportifs, culturels et autres événements sociaux;
 - organisation de congrès et d'expositions professionnelles;
 - autres activités d'amusement et de recréation n.c.a.;
 - activités générales de nettoyage;
 - autres activités de nettoyage;
 - titres privés.

Pour éviter tout doute, la Société ne peut effectuer des activités du secteur financier régulées sans avoir obtenue l'autorisation requise.»

- 2. Divers.
- III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Résolution:

L'Associé Unique décide de modifier l'article deux (2) («Objet») des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer dans la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

En particulier, la Société peut fournir des services relatifs à la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle et postuler, s'inscrire, conclure au nom et pour le compte de personnes physiques et morales, des sociétés et des établissements d'élaboration des droits de propriété intellectuelle et des services de consultation similaires en rapport aux lois et règlements régissant les droits de propriété industrielle, fournir des informations et conseils techniques et mener à bien toutes les opérations en tant que représentant légal, mandataire ou agent.

La Société peut enregistrer des brevets (des lettres patentes), fournir à leurs détenteurs le droit d'utiliser et de disposer des découvertes et inventions dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des services, de l'agriculture, de la science, des arts, de transport et d'autres secteurs représentant les droits intellectuels et industriels en général, leurs protections et marques de commerce, droits d'auteur, modèles d'utilité, l'enregistrement des titres commerciaux et les marques commerciales d'origine et marques de service, le suivi des droits de propriété intellectuelle et industrielle, l'extension et le renouvellement des clauses de tous les documents fournissant une preuve de droit et la protection au propriétaire dans le champ d'application des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

La Société peut exécuter les licences, les contrats de savoir-faire et accords d'informations techniques, contrats de distribution, de franchise et droit d'auteur, les modifications de titre et d'adresse, l'inclusion, l'exclusion, le transfert et la renonciation de biens et négocier et conclure des transactions similaires et connexes.

La Société peut s'engager dans la diffusion de l'information technique et des transferts d'opinion, à fournir toutes sortes d'aide et de conseil et à nommer les parties à préparer, à concevoir, à dessiner des logos, graphiques, emblèmes, formes, écrits, modèles, polices et d'autres questions y relatives, conformément aux besoins d'un projet et l'élaboration de marques, à effectuer toutes les autres opérations similaires et à fournir des services similaires.

La Société peut mener à bien la planification des affaires techniques, industrielles, commerciales, économiques de l'entreprise, ainsi que d'autres revues d'affaires, le marketing, la finance, la qualité, l'organisation de la production, la réorganisation, la réadaptation, la formation et d'autres types de conseil en services de gestion. Elle peut fournir des conseils et formations en coopération avec les autorités de recherche et des établissements et soutenir et fournir des



conseils à toutes les parties concernées par l'élaboration des entreprises de recherche, de développement technologique et de transferts.

La Société peut organiser et participer à des séminaires nationaux et internationaux, des conférences, tables rondes et réunions qui cadrent avec ses services, exercer des activités commerciales, publier ses services, coopérer avec les médias et la presse. Elle peut participer aux appels d'offres publics et privés qui concernent ses services et effectuer toutes les transactions et activités juridiques nécessaires pour l'obtention des droits intellectuels et industriels tels que toutes les approbations juridiques nécessaires, les exceptions, les licences, la propriété intellectuelle, les brevets, les lettres patentes, le savoir-faire, le droit d'auteur, lettres de licenciement, la documentation et des droits similaires ou de transférer à des tiers, pour mener à bien toutes les opérations juridiques, afin de mener à bien les services de l'entreprise, et en outre mettre en location tous les droits mentionnés ci-dessus.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut encore mener à bien toutes activités commerciales, financières ou industrielles ou toutes transactions aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

La Société peut aussi fournir les activités suivantes à tout membre de son groupe, à toute entité holding, entité affiliée ou toute autre entité liée de quelque manière que ce soit à la Société ou à une telle entité holding ou entité affiliée ou toute autre entité dans laquelle la Société détient ou qui détient dans la Société un intérêt financier direct ou indirect:

- achat de marchandises à des fins de revente à des utilisateurs finals (vente au détail) ou à d'autres commerçants (commerce de gros);
 - autre commerce au détail dans des magasins non spécialisés à prédominance non-alimentaire;
 - autres ventes de gros, non spécialisées;
 - vente et achat et prestation de services;
 - activités de médiation (courtage) dans le domaine du commerce;
 - activités de médiation (courtage) dans le domaine des services;
 - courtage de transactions financières;
 - activités de sociétés holding;
 - autres activités auxiliaires aux services financiers, excepté les services d'assurance et de pension;
 - activités de traduction et d'interprétation;
 - autres activités professionnelles, scientifiques et techniques n.c.a.;
 - services informatiques;
 - services concernant le traitement de données informatiques;
 - activités de conseils informatiques;
 - activités de gestion de matériel informatique;
 - autres activités de service de technologie de l'information;
 - traitement de données, hébergement et activités relatives;
 - louage de biens immeubles ensemble avec la prestation de service autres que ceux liés au louage;
 - louage de biens meubles;
 - location et louage d'autres appareils et d'équipements de bureau (y compris des ordinateurs);
 - location et louage d'autres machines, d'équipements et de marchandises réelles n.c.a.;
 - médiation (courtage) de vente, de louage et d'achat de biens immeubles (activités liées à la propriété immobilière);
 - achat et vente de propriétés immobilières propres;
 - location et exploitation de propriétés immobilières propres ou louées à bail;
 - services administratifs;
 - activités combinées de services administratifs et de bureau;
 - photocopies, établissement de documents et autres activités spécialisées d'appui de bureau;
 - activités de conditionnement;
 - fourniture et gestion d'activités de ressources humaines;
 - autres activités de service de soutien aux entreprises n.c.a.;



- activités de conseillers en matière d'affaires, d'organisation et d'économie;
- activités de comptabilité, de tenue des livres et d'audit; conseil fiscal;
- activités de publicité et de marketing;
- étude de marchés et sondage d'opinion;
- prospection commerciale et sondage d'opinion;
- exercice d'activités d'enseignement extrascolaire (cette activité commerciale peut ne pas inclure l'enseignement de langues étranges ou des beaux-arts);
 - une autre éducation n.c.a.;
 - activités de soutien d'éducation;
 - organisation d'événements sportifs, culturels et autres événements sociaux;
 - organisation de congrès et d'expositions professionnelles;
 - autres activités d'amusement et de recréation n.c.a.;
 - activités générales de nettoyage;
 - autres activités de nettoyage;
 - titres privés.

Pour éviter tout doute, la Société ne peut effectuer des activités du secteur financier régulées sans avoir obtenue l'autorisation requise.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du mandataire de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête du mandataire de cette même partie comparante et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 18 juin 2014. REM/2014/1323. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014092147/502.

(140108951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.

Serenity Investments SPF SA, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 93, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 188.129.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the thirteenth day of June

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

PRIVATE TRUSTEES SA., a company incorporated and functioning under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg with registered office at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg and registration number with the Luxembourg Trade and Companies Register B 74.700, acting in its capacity as trustee of a trust called the SERENITY TRUST and governed by the law of Jersey,

here represented by Ms Alina ALIONTE, private employee, with professional address at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg,

by virtue of one proxy under private seal given in Luxembourg on 11 June, 2014.

Such proxy, after signature "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting through its mandatory, has decided to form a limited liability company (société anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation.



Art. 1. There is hereby formed a limited liability company under the form of a "Société de gestion de patrimoine familial (SPF)" organized pursuant to the law of 11 May 2007 and under the name of "Serenity Investments SPF SA".

The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 2. The Company's object is the acquisition, the holding, the management and the realization of financial assets as defined in article 2 of the law of May 11, 2007.

Financial assets must be understood as (i) financial instruments pursuant to the law of 5 August 2005 concerning financial guarantee contracts and (ii) assets and cash of whatsoever kind hold in accounts.

The object of the Company is also, in conformity with the law of 11 May 2007, the taking of participating interests, in whatsoever form, in other companies and the development of such participating interests.

The Company may in particular acquire all types of negotiable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise.

The Company may also acquire, create, develop and sell any patents together with any rights attached thereto. It may among others acquire by way of contribution, subscription, bought deal, option, purchase or otherwise all securities and patents and realize them by way of sale, transfer exchange or otherwise, develop these activities and patents by whom and by whatever means, participate in the creation and the development of any company.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct interest.

The Company shall not carry on any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

In general, the company may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment or development of its purposes remaining always, however, within the limits established by the law of 11 May 2007.

- **Art. 3.** The corporate capital is set at one hundred thousand euro (EUR 100,000.-), divided into 100 (one hundred) shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each.
 - Art. 4. The shares shall be registered or bearer shares, at the option of the shareholders.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The shares are reserved to investors defined in article 3 of the law of 11 May 2007.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the amended law of 10 August 1915 on commercial companies.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

Art. 5. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case, such a decision must be ratified by the next General Meeting.

Art. 6. The Board of Directors has full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

All matters not expressly reserved to the General Meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors elects a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

Any Director may participate in any meeting of the Board of Directors by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.



Resolutions signed by all Directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Unless specifically forbidden by law or otherwise provided from time to time by the Board of Directors, all notices, proxies, minutes, records and documents of whatsoever nature that may be required or used under or in connection with the company, its management and organisation and these statutes may be produced, delivered and stored in electronic form, with or without signature as appropriate.

In case of urgency, Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has the casting vote.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the Company.

The Company is either bound by the joint signatures of any two Directors or by the sole signature of the managing director.

- **Art. 7.** The Company shall be supervised by one or more statutory auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.
- Art. 8. The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.
- **Art. 9.** The Annual General Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Friday in the month of May at 11.00 a.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

Art. 10. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices. The Board of Directors may decide that the shareholders wishing to attend the General Meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

- **Art. 11.** The General Meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company. It shall determine the appropriation and distribution of the net profits.
- **Art. 12.** Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.
- **Art. 13.** The amended laws of 10 August 1915 on commercial companies and of 11 May 2007 on Société de gestion de patrimoine familial (SPF) shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Transitory provisions

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2014.
- 2) The first annual general meeting shall take place in 2015.

Subscription and Payment

The appearing party has subscribed all the shares as follows:

Shareholder

SERENITY TRUST, prenamed

Total:

100 (one hundred)

100 (one hundred)

The shares have been all paid up by a contribution in cash, so that the amount of one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) is as of now at the disposal of the Company as has been certified to the notary executing this deed.

Statement

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on Commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation have been estimated at about one thousand seven hundred Euro (EUR 1,700.-).



Constitutive meeting

Here and now, the above-named parties, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at three and that of the Auditors at one.
- 2) The following have been appointed Directors for a period of six (6) years:
- a) Mr Edoardo CIGNOLI, company director, born on 3 March 1961 in Milan (Italy), and resident in 509, Caledonian Road, London N7 9RN (United Kingdom); and
- b) Ms Catherine DOGAT, company director, born on 21 may 1974 in Thionville (France) with professional address at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg; and
- c) Mr Paolo PANICO, company director, born on 1 st December 1970 in Vercelli (Italy) with professional address at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.
 - 3) The following has been appointed statutory auditor for a period of six (6) years:

The company LUX SERVICES S.à r.l., RCS B 87.808, with registered address at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

- 4) The mandates of the Directors and the statutory auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2020.
 - 5) The Company shall have its registered office at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le treize juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

PRIVATE TRUSTEES SA, société anonyme luxembourgeoise avec siège au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 74 700, agissant en sa qualité de trustee d'un trust dénommé SERENITY TRUST et régi par le droit de Jersey,

ici représenté par Madame Alina ALIONTE, employée privée, avec adresse professionnelle au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 11 juin 2014.

Laquelle procuration, après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer:

Art. 1 er . Il est formé une société anonyme sous la forme d'une «Société de gestion de patrimoine familial (SPF)» suivant la loi du 11 mai 2007 et sous la dénomination de «Serenity Investments SPF SA»

Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007.

Par actifs financiers il convient d'entendre (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.



La Société a également pour objet, en conformité avec la loi du 11 mai 2007, la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir, créer, gérer et vendre un portefeuille de brevets ensemble avec tous droits y rattachés. Elle peut entre autres acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat ou de toute autre manière tous titres et brevets et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets par qui et de quelque manière que ce soit, participer à la création et au développement de toute entreprise.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'emprunts obligataires et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement ouvert au public.

La Société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 11 mai 2007.

- **Art. 3.** Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-), divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.
 - Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont réservées aux investisseurs définis à l'article 3 de la loi du 11 mai 2007.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration désigne son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut la présence de la personne à cette réunion.

Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

A moins que la loi ne l'interdise spécialement ou qu'il n'en soit disposé autrement de temps en temps par le Conseil d'Administration, toutes les convocations, procurations, minutes, comptes rendus et documents de quelque nature qu'ils soient requis ou utilisés en relation avec la société, son administration et organisation et les présents statuts pourront être produits, délivrés et conservés sous la forme électronique avec ou sans signature.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou autres agents, actionnaires ou non.

La Société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.



- Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.
- **Art. 9.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

- Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.
- **Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
- **Art. 13.** Les lois modifiées du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 11 mai 2007 sur les Société de gestion de patrimoine familial (SPF) trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2014.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2015.

Souscription et Libération

La comparante précitée a souscrit aux actions créées de la manière suivante:

Actionnaire:	Actions:
SERENITY TRUST, prénommée	100 (cent)
Total:	100 (cent)

Les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de cent mille euros (100.000,- EUR) se trouve à la disposition de la Société a partir de ce moment, tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille sept cents euros (EUR 1.700,-).

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de six (6) ans:
- a) Monsieur Edoardo CIGNOLI, administrateur de sociétés, né le 3 mars 1961, à Milan (Italie), et demeurant au 509, Caledonian Road, London N7 9RN (United Kingdom); et
- b) Madame Catherine DOGAT, administrateur de sociétés, née le 21 mai 1974 à Thionville (France) avec adresse professionnelle au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg; et
- c) Monsieur Paolo PANICO, administrateur de sociétés, né le 1 ^{er} décembre 1970 à Vercelli (Italie) avec adresse professionnelle au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.
 - 3) Est appelé aux fonctions de commissaire pour une durée de six (6) ans:
 - La Société LUX SERVICES S.à r.I., RCS B 87.808, établie au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2020.
 - 5) Le siège de la Société est fixé au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.



Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Alionte et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 juin 2014. LAC/2014/28916. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014092391/299.

(140109036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juillet 2014.

Repco 11 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 200.190,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 112.952.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 30 avril 2014

- 1. L'associe unique a pris acte de la démission de Monsieur Michael Chidiac, né le 29 juin 1966 à Beirut (Liban), demeurant professionnellement à 22, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 30 avril 2014.
- 2. L'associe unique nomme Monsieur David Bannerman, né le 2 février 1962 à Edinburgh, Royaume-Uni, résidant professionnellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg en qualité d'administrateur de la Société avec effet au 30 avril 2014. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société approuvant les comptes clos au 31 décembre 2014

Le conseil d'administration de la de Société se compose désormais comme suit:

- 1. Monsieur Pii KETVEL (administrateur),
- 2. Monsieur Bernd JANIETZ (administrateur),
- 3. Monsieur David BANNERMAN (administrateur)

Le mandat des administrateurs:

- 1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
- 2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant professionnellement à 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur:
- 3. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2014.

Le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg.

Référence de publication: 2014090534/35.

(140107533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2014.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck